

PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50
 FRANCE, un an. 45 >

ANNONCES

La ligne : } Judiciaires. . . 40 c.
 } Ordinaires. . . 20 c.
 } Réclames. . . 25 c.

LE PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES
MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRIER, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MEJEAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Doupaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MURGIS, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

AVIS.

Nous commencerons le 19 juillet un feuilleton historique, intitulé : *SCHINDERHANS (Jean-l'Ecorcheur)*. Ce feuilleton, dû à la plume de M. Emile-Erckmann Chatrian, est aussi intéressant par la hauteur du style que par l'intérêt historique et les situations dramatiques qu'à chaque instant l'on y rencontre.

Nous prévenons ceux de nos abonnés qui n'ont pas acquitté leur abonnement, de nous adresser un mandat sur la poste à l'ordre du gérant, ou de verser le prix chez l'un de nos correspondants.

Le père Duchêne de la sacristie.

Il est furieusement en colère, le père Duchêne de 1850, le père Duchêne de la réaction, le justicier du droit divin, le tortueux juré du grand parti de l'ordre ! Lisez le père Duchêne de la sacristie, oh ! dévots adorateurs de sainte propriété !

« L'Europe, avait dit Napoléon, sera républicaine ou cosaque. »

Et depuis cette prédiction, les événements ont poussé les patriotes à délaisser les dynasties traîtres à leurs sujets, à passer dans les rangs républicains et à se liguier pour l'avènement de la république universelle, contre le Czar cosaque et ses vassaux couronnés.

Malheureusement, beaucoup d'illusions trop prolongées ont égaré les peuples, et la ligue patriotique se forme dans l'exil ou sous le joug des oppresseurs et des envahisseurs, au lieu de s'être formée, comme elle aurait dû le faire, au jour sublime où les trônes européens croulaient sans résistance à l'écho de février.

C'est que les patriotes européens n'ont compris l'impossibilité d'affranchir les nations sans renverser la royauté

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

UN SECRET DE FAMILLE.

SUITE ET FIN *.

VII.

Quand M^{lle} de Nanteuil revint à elle, elle se trouva couchée sur un lit appartenant au garde dont la maisonnette était contiguë à la machine elle-même. Elle ouvrit lentement les yeux. Ses traits étaient horriblement décomposés et bleuis par la souffrance. Le marquis avait fait éloigner tout le monde que l'intérêt ou la curiosité avait poussé dans cette chambre étroite où l'air manquait, et il attendait avec anxiété que la pauvre enfant revint à la vie. Assis à côté d'elle, tenant dans ses mains brûlantes les mains glacées de la jeune fille, il la contemplait avec douleur.

Un frisson rapide s'est emparé de tous les membres de Blanche et fait claquer ses dents. Elle se lève à demi, dégage ses mains de celles du marquis, les porte vivement à son front, et, en proie à une fièvre ardente, recompose dans son esprit égaré la terrible scène à laquelle elle vient d'assister ! Elle voit le corps de son malheureux frère s'engouffrer de nouveau dans l'abîme. Elle pousse un cri, se couvre le visage qui s'inonde enfin de larmes brûlantes... larmes bienfaisantes qui devaient la sauver, larmes saintes données au souvenir d'un frère adoré !

Le marquis de Lestanges s'était retiré un moment à l'écart, afin de ne pas troubler l'explosion d'une si poi-

gnante douleur. Mais ramené invinciblement vers la jeune fille désespérée, il essaya de calmer par quelques touchantes paroles de consolation cette souffrance qu'il partageait, et d'arrêter les sanglots qui s'échappaient de la poitrine oppressée de Blanche.

— Oh ! laissez-moi pleurer ! murmura-t-elle... mon frère !... mon pauvre Gaston !... toi à qui j'avais si complètement dévoué ma vie... mort !... mort !... mon Dieu !... mon Dieu !...

— Blanche ! calmez-vous, au nom du ciel ! cette douleur vous tuerait !...

— Oh ! vous ne savez pas !... vous ne savez pas !... Ecoutez-moi... maintenant qu'il n'est plus... je puis tout vous dire...

Et chaque mot de la jeune fille était coupé par une larme.

— Oh ! parlez ! et si le secret que vous allez me confier doit être enseveli dans mon cœur, comme dans une tombe, au nom de mon amour, sur les cendres de ma mère, je l'y conserverai.

— Oui... c'est un secret en effet qui pesait sur mon nom, sur ma famille, sur ma vie... Un secret que je devais vous confier aujourd'hui même, car vous deviez m'accuser, moi, sœur infortunée, que le monde croyait heureuse, tandis que je cachais mes larmes dans le silence et l'isolement ?... que vous avez cru, vous, coupable peut-être, tandis que j'exposais mon honneur et ma vie pour sauver l'honneur et la vie de mon frère... Gaston de Nanteuil était fou !...

— Que dites-vous ?...

— Comprenez-vous maintenant que je n'étais pas libre ? Avez-je le droit d'aimer ? Avez-je le droit de donner mon cœur et ma main ? Pouvais-je consentir à abandonner le pauvre insensé ?

— M. de Nanteuil était...
 Le marquis n'osa achever ; sa surprise, son émotion étaient au comble. Blanche fit un signe de tête affirmatif.

— Fou ! murmura de Lestanges. Lui dont l'audace et le courage excitaient notre admiration !...

— Sa folie avait cela d'étrange et de fatal, reprit la jeune fille avec abattement, que la vue d'un danger lui donnait une sorte de fièvre ; le sang lui bouillonnait au cœur, un vertige éblouissait sa vue, et sans examen, sans calcul, comme un insensé, en un mot, il s'y précipitait avec rage... En dehors de cela il était doux et bon, mais incapable de réflexion, indifférent à tout ce qui se passait autour de lui ; il ne vivait pas de notre vie. En vain essayais-je de ranimer cette âme éteinte subitement, en quelques heures, comme un flambeau sur lequel le vent de la mort a soufflé ; en vain essayais-je de retenir sa pensée, toujours fugitive, dans le cercle des réalités, d'éveiller en lui un désir, une passion ; j'échouai toujours !... Pour qu'il sortit de ses rêveries, que je n'ai jamais connues, de sa torpeur, de son indifférence, il lui fallait voir des chevaux emportés, un incendie dévorant, un gouffre se refermant sur une victime ! Sa vie, à lui, était là, dans le péril, dans la lutte contre la mort !...

Vous le voyez, monsieur, tout s'explique... le hasard, ou plutôt Dieu avait jusqu'alors protégé le pauvre fou !... Son secret, il l'avait drapé sous le manteau d'une audace machinale irréfléchie... et maintenant que la main du baron de Trecel s'est souillée d'un crime !... car mon frère est mort par un assassinat, ajouta-t-elle avec une expression navrante de douleur et de colère, je n'ai plus à veiller sur cette pauvre âme exilée sur la terre et que Dieu a rappelée à lui !...

t-il, pour l'éviter, abjurer le schisme dont il est pontife, et s'agenouiller aux pieds du pape ?

Quoi qu'il en soit, l'Europe est bien avertie. Le parti de l'ordre, placé entre la République et les Cosaques, opte contre la République ; et l'*Univers* donne à cette option son caractère logique en mettant à la disposition du pouvoir légitime son auxiliaire indispensable : l'inquisition.

M. de Montalembert écrivait l'autre jour au *Constitutionnel* : « Le catholicisme est indispensable au salut de la société. »

L'*Univers* s'acharne à démontrer, ce que nous ne lui contestons certes pas, que l'inquisition est indispensable au salut du catholicisme, et formule logiquement l'expression suprême de la pensée ou de la réaction : Ou l'inquisition, ou le socialisme.

Maintenant, aux libres penseurs, aux savants analystes, aux disciples de Galilée, de Descartes, de Newton, de Voltaire, de Rousseau, et sans doute aussi de Chateaubriand et de Lamartine, d'aviser.

La réaction a dit son dernier mot.

Pour réinstaller les privilèges de tous les pouvoirs légitimes, pour reconquérir l'Europe au droit divin des rois, des prêtres, des nobles, des capitalistes, il faut une invasion de Cosaques.

Pour mettre l'autorité restaurée à l'abri d'une nouvelle révolution, pour supprimer les novateurs socialistes, écraser les révolutionnaires bourgeois, comprimer les penseurs, étouffer les hérésies scientifiques à la façon de Galilée, extirper enfin jusqu'à l'embryon révolutionnaire du sein de la société en cautérisant par le feu des bûchers les plaies faites par le libre examen au corps social, il faut ressusciter l'inquisition.

La réaction s'épuise vainement à lutter contre la propagande socialiste, tant qu'elle ne fera pas appel aux Cosaques et aux inquisiteurs. La sainte épée de Changarnier ne saurait en effet, comme la lame de Hetman,

— M. de Nanteuil était...

— Fou ! murmura de Lestanges. Lui dont l'audace et le courage excitaient notre admiration !...

— Sa folie avait cela d'étrange et de fatal, reprit la jeune fille avec abattement, que la vue d'un danger lui donnait une sorte de fièvre ; le sang lui bouillonnait au cœur, un vertige éblouissait sa vue, et sans examen, sans calcul, comme un insensé, en un mot, il s'y précipitait avec rage... En dehors de cela il était doux et bon, mais incapable de réflexion, indifférent à tout ce qui se passait autour de lui ; il ne vivait pas de notre vie. En vain essayais-je de ranimer cette âme éteinte subitement, en quelques heures, comme un flambeau sur lequel le vent de la mort a soufflé ; en vain essayais-je de retenir sa pensée, toujours fugitive, dans le cercle des réalités, d'éveiller en lui un désir, une passion ; j'échouai toujours !... Pour qu'il sortit de ses rêveries, que je n'ai jamais connues, de sa torpeur, de son indifférence, il lui fallait voir des chevaux emportés, un incendie dévorant, un gouffre se refermant sur une victime ! Sa vie, à lui, était là, dans le péril, dans la lutte contre la mort !...

Vous le voyez, monsieur, tout s'explique... le hasard, ou plutôt Dieu avait jusqu'alors protégé le pauvre fou !... Son secret, il l'avait drapé sous le manteau d'une audace machinale irréfléchie... et maintenant que la main du baron de Trecel s'est souillée d'un crime !... car mon frère est mort par un assassinat, ajouta-t-elle avec une expression navrante de douleur et de colère, je n'ai plus à veiller sur cette pauvre âme exilée sur la terre et que Dieu a rappelée à lui !...

Grâce à mon éducation première, grâce surtout à une

* Voir les n^{os} des 51 mai, 5, 7, 12, 14, 21, 26, 28 juin, 3, 6 et 10 juillet.

exterminer les révolutionnaires et rouvrir les Tuileries aux fils de Saint-Louis.

Et que signifiaient les lois mesquinement répressives inventées par les Burgaves contre la liberté, la police de M. Carlier, la chasse aux colporteurs, le timbre sur les journaux et les pamphlets, les incarcérations, les destitutions, les dénonciations, la déportation, la transportation, les fusillades mêmes essayées à la faveur de quelques journées de guerre civile; que signifiaient les persécutions et les violences réactionnaires, si on les compare à l'efficacité de l'inquisition?

L'institution de Saint-Dominique, faisant de la dénonciation un cas de conscience, introduisant dans chaque famille un espion en robe de confesseur, prohibant au nom de Dieu tout essor libre de la pensée; condamnant saintement tout novateur à disparaître d'une société dont il menace la foi; brûlant aux flammes bénies les écrits diaboliques; livrant aux bourreaux, comme damnés et retranchés de la société, tout homme entaché de l'esprit de révolte contre l'état social institué sous l'inspiration du Sauveur du monde; et torturant préalablement les inculpés de rébellion, pour connaître leurs complices, c'est-à-dire ceux auxquels ils ont tenté de communiquer leurs infernales doctrines; l'institution de Saint-Dominique pourrait seule, complétant l'œuvre des Cosaques, prolonger quelques années encore la vie de notre société féodale.

L'Univers a raison : Jean Huss, Savonarole, Galilée, sont les précurseurs de Laménais, et Luther de Proudhon.

L'Univers a raison : il faut procéder contre les socialistes comme Saint-Dominique contre les Albigeois, ou se résigner à voir crouler la société de 1850 comme celle de 1789.

Quelle société que celle dont la ruine ne peut être retardée que par les supplices de ses grands hommes et l'extermination des populations les plus éclairées et les plus généreuses?

Quelle société que celle qui ne peut vivre si on ne supprime le suffrage universel, la liberté de la presse et jusqu'à la liberté de la pensée!

Mais cela est, pourtant; la bourgeoisie n'a plus à choisir entre la monarchie constitutionnelle et la légitimité, mais entre la liberté et l'absolutisme, entre la République et le Czar, entre le socialisme et l'inquisition, entre la transformation sociale et la réaction féodale.

Pour rendre le choix plus facile, voici ce qu'écrivit l'Univers :

« Le but ultérieur de la torture était la découverte des complices. La nature des choses le dit assez : Hérésie et propagande sont deux termes corrélatifs. C'est la seconde qui fait le danger de la première..... »

« Quand l'inquisition était assurée moralement qu'un homme avait prêché l'hérésie, l'inquiétude qui la forçait de recourir à la torture était de savoir jusqu'où il avait disséminé l'idée révolutionnaire. Elle devait craindre que le mal n'eût fait plus de ravages que les

ressemblance providentielle, je pus, sous des habits d'homme, répondre pour Gaston à la provocation de baron de Treceel... Mon pauvre frère n'aurait pas compris ce que c'était qu'un duel.

— Ah! mon cœur ne s'était pas trompé! s'écria le marquis, je savais bien que c'était vous...

— Plus tard, il s'agissait encore de sauver mon frère. Une lettre anonyme lui annonçait que son honneur, que sa vie étaient en danger. Cette lettre lui assignait un rendez-vous; un secret devait lui être livré... je pris sa place... je fus au rendez-vous... vous savez le reste. Le baron de Treceel, honteux de sa défaite, voulait une vengeance, et l'infâme ne pouvant lutter à l'épée avait soudoyé des misérables... sans vous, j'étais perdu!...

— Aussi, lorsque Antoine, le vieux et fidèle serviteur du comte, vint m'apprendre en toute hâte que Gaston suivait le baron de Marly, je compris que cet homme était son mauvais génie! Un instinct fatal, irrésistible, me présagea un malheur, une catastrophe nouvelle... Hélas! j'avais trop bien deviné... mon Gaston, je ne devais plus te revoir!...

— Pauvre enfant!... eh quoi! pour sauvegarder l'honneur de votre frère, pour défendre et protéger sa vie, vous vous êtes exposée seule à de tels périls; votre faible main a pu tenir une épée... le force et le courage ne vous ont point manqué?...

— Oh! non, monsieur, j'étais brave; j'aimais mon frère de tout l'amour, de toute la tendresse que Dieu n'avait pas permis qu'il me donnât... avec un pareil sentiment au cœur on fait des miracles...

— Laissez-moi, Blanche, me mettre à vos genoux, vous admirer, vous dire : me êtes un ange de vertu et d'amour!

Et le marquis, les yeux humides de douces larmes,

dénonciations n'en savaient, et voilà pourquoi elle cherchait un supplément d'enquête par la douleur, comme il arrivait dans tous les grands procès criminels d'autrefois. Rien n'est plus subtil qu'une doctrine et une parole. Il faut se résoudre à jeter sur une nation fière et forte de son unité de foi un réseau de justice aux mailles les plus serrées, ou à laisser filtrer dans ses veines le poison de l'erreur.

« Si vous prenez le premier parti, vous aurez les supplices réguliers de l'inquisition; si vous préférez le second, libre à vous, vous aurez plus tard les Albigeois et les Huguenots, la terreur et les barricades, enfin l'anarchie du socialisme. »

La loi de la presse est inefficace; les solutions proposées par les partis ex-révolutionnaires inefficaces; tous les plans de la réaction bourgeoise, inefficaces. Thiers ne vaut pas mieux que Barrot, Cavaignac, Lamartine ou Ledru-Rollin; Bonaparte, Orléans, Henri V même s'il octroyait une charte, seraient d'inefficaces remèdes à la grande crise sociale.

Les Cosaques et les inquisiteurs, voilà les vrais sauveurs selon l'habile compagnie de Jésus!

Napoléon l'avait dit : La République ou les Cosaques! L'Univers le répète : LE SOCIALISME OU L'INQUISITION! La France a choisi.....

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU PEUPLE VOSGIEN.

Environ 150 représentants ont signé la protestation suivante qui avait été décidé hier soir, à minuit, dans une réunion où étaient représentées toutes les nuances de l'opposition républicaine.

« Du haut de la tribune nationale, attaquer par des paroles insultantes le jury, c'est-à-dire la justice du pays, quand on est ministre de la justice; outrager par une flétrissante expression la révolution de février, c'est-à-dire la République, quand on est ministre du président de la République, c'est un acte sans excuse, et cet acte, M. Rouher l'a commis dans notre dernière séance!

« La censure la plus énergique du président de l'assemblée, parlant au nom de tous, n'aurait été qu'un léger châtement; l'indignation de l'opposition tout entière n'a pu même pu obtenir que le président prononçât un rappel à l'ordre contre le ministre.

« Ainsi la majesté de la justice violée, la sainteté de la Révolution profanée, la légitime plainte de l'opposition foulée aux pieds, voilà le spectacle que nous a donné la séance du 8 juillet!

« Impuissante devant de telles violences, la minorité républicaine de cette assemblée n'a qu'un devoir à remplir, c'est de protester énergiquement devant le peuple qui voit, qui entend et qui juge! »

La catastrophe de Février.

Cette parole, jetée d'abord timidement dans quelques feuilles ultra-réactionnaires, portée audacieusement à

pressait avec effusion les mains de la jeune fille qui ne songeait point à les retirer. Elle éprouvait une sorte de bien-être dans sa douleur à livrer à l'homme dont elle avait facilement accepté l'amour, le secret de toute sa vie. Elle se sentait heureuse d'être aimée, elle qui ne devouait depuis deux ans à un pauvre fou qui ne pouvait comprendre son dévouement ni répondre à sa pieuse tendresse.

— Maintenant, vous savez tout, M. le marquis; vous savez si vous étiez coupable en me soupçonnant, moi, si malheureuse...

— Non, non, je vous le jure, je n'ai point de pardon à implorer de vous; je ne vous ai point accusée, le soupçon n'est point entré dans mon âme. Je vous aime et cet amour c'est ma vie!

— Oh! dans un tel moment, dit Blanche en tressaillant, ne parlons ni d'amour ni de bonheur!...

— Mais vous ne pouvez rester plus longtemps dans cette maison, dit le marquis, appuyez-vous sur mon bras jusqu'à votre voiture... Vous trouverez à votre hôtel tous les soins que votre état réclame.

— Mais, mon frère!... mon frère!... je veux le revoir encore!... dit Blanche avec angoisse.

— Laissez-moi le soin de m'acquitter de ces tristes détails, demain je vous en rendrai compte. Vous serez alors plus calme.

M. de Lestanges offrit son bras à Blanche qui dut enfin céder à ses instances et regagna sa voiture. Elle traversa toute chancelante, une double haie de curieux qui, témoins de la terrible catastrophe, laissèrent passer en silence et avec respect la noble sœur de la pauvre victime.

Le lendemain on rapporta à l'hôtel de Nanteuil les restes mutilés, défigurés du malheureux comte Gaston

la tribune de la législative par M. Ségur d'Aguesseau et ses fougueux imitateurs, vient d'acquiescer une nouvelle gravité en sortant de la bouche d'un ministre, parlant ainsi au nom de ses collègues et du président de la République, avec la connivence du président de l'assemblée et l'appui de la majorité des représentants du peuple.

Au point de vue républicain, c'est un outrage au gouvernement de la République que cette parole; et, prononcée par un ministre, c'est un aveu de trahison. En effet, si la Révolution est une catastrophe pour ce ministre, la République et ses institutions, sorties d'une source impure, doivent être balayées; et dès lors le ministre trahit la République qu'il sert.

Mais au point de vue réactionnaire, c'est, de la part du gouvernement, un sincère et loyal aveu de son illégitimité; il reconnaît que son origine est aussi désastreuse que son existence pour le pays, et il fait amende honorable, devant l'Europe, du crime d'occuper une place qui appartient à d'autres. C'est une louable modestie de la part du successeur de M. Hébert au ministère de la justice! Inférieur au ministre Guizot en talent, le ministre du 31 octobre se reconnaît également inférieur en logique; nommé par l'élu du suffrage universel, ce ministre, en effet, a brisé le suffrage universel, tandis que M. Guizot, favori du roi de la bourgeoisie, luttait avec toute sa vaillante énergie pour maintenir les privilèges capitalistes.

M. Rouher a raison : la révolution de Février est une catastrophe, car elle a détruit le même pays légal que la législative essaie en vain de reconstruire en ce moment. Seulement, M. Rouher devrait comprendre qu'après une telle parole, parole officielle, le gouvernement ne peut qu'à se retirer et faire place aux gouvernements renversés par cette catastrophe. La catastrophe de Février a détruit le roi bourgeois, la charte des 221, le parlement cent-coton, pour donner au gouvernement nouveau la base du suffrage universel. Issus de ce suffrage universel, entachés dès-lors d'illégitimité par leur origine révolutionnaire, les pouvoirs actuels sont logiques, en appellent catastrophe la révolution qui a créé l'ordre nouveau dont ils conspirent la perte; mais ces pouvoirs ne doivent pas s'arrêter en si beau chemin! Ils ont détruit le suffrage universel, reconstruit le pays légal, qualifié la révolution de Février de « véritable catastrophe. » Il leur reste à se retirer devant les pouvoirs légaux emportés par cette catastrophe, mais que le flot réactionnaire a rapportés et qui heurtent aux portes des Tuileries, du palais Bourbon et de Luxembourg.

Citoyen Louis Bonaparte, rappelé de l'exil par une catastrophe, porté par les conséquences de cette catastrophe sur le pouvoir de la présidence, sortez de l'Elysée, retournez à Ham ou à Londres, et remettez le pouvoir exécutif au roi si indignement chassé par cette catastrophe.

Citoyens représentants du peuple, élus par les électeurs dont une catastrophe avait créé le prétendu droit, législateurs suprêmes en vertu d'une Constitution issue

de Nanteuil. Restes chers et sacrés que Blanche baigna de ses larmes. Et levant au ciel ses yeux brillants de pleurs :

— Frère, dit-elle, du Ciel où tu auras retrouvé l'âme et l'intelligence, aime-moi et protège-moi si j'ai rempli ma mission pendant ton passage sur la terre.

Six mois après, Blanche de Nanteuil, qui avait conservé de ces événements une douce mélancolie, consentait à récompenser l'amour du marquis de Lestanges; amour pur et charmant qui l'avait aidé à supporter la douleur, qui avait répandu dans son âme le baume qui console et rattache à la vie.

Nous ne raconterons pas le bonheur du marquis; il se résume en quelques mots : De Lestanges aimait passionnément M^{lle} de Nanteuil, et l'amour, l'abnégation de la sœur, lui répondaient de l'amour, de l'abnégation de l'épouse.

Quant au baron de Treceel, aveuglé par l'orgueil, emporté par sa haine, fou à force de rage, il avait commis un abominable crime; il avait poussé Gaston à une mort inévitable, et cela sous les yeux du peuple et de la cour assemblée, sous les yeux du roi. Il comprit instantanément quel sort l'attendait. Profitant du tumulte, du trouble répandu dans la foule, il était parvenu à fuir. Une heure après il quittait Paris, deux jours plus tard la France, et arrivait bientôt à Londres.

Peu de temps après son mariage, Blanche de Nanteuil, ou plutôt la marquise de Lestanges, apprenait que son malheureux frère était vengé : le baron de Treceel était mort dans une lutte sanglante à la suite d'une orgie.

ARTHUR BERR DE TURIQUE.

La reproduction de ce roman est formellement interdite à tous les journaux qui n'ont pas traité avec la correspondance littéraire de M^{me} Clémence LALIRE.

de cette catastrophe, sortez de votre palais de carton, provisoire comme votre puissance, et remettez le pouvoir législatif aux députés si lâchement jetés hors du palais Bourbon par la catastrophe de Février.

Et vous, MM. Baroche et consorts, cédez vos portefeuilles aux victimes de la catastrophe de Février; ils avaient plus de dignité, de grandeur, de logique que vous; et suppléez surtout MM. Guizot, Duchâtel et de Montebello de vous pardonner l'acte d'accusation par lequel vous prétendiez dévancer cette catastrophe que vous appeliez alors :

La justice du peuple!

Chronique locale.

La nouvelle que nous avons donnée de la démission du maire de Remiremont est démentie. Cette nouvelle était du moins prématurée.

Mardi dernier, le conseil de discipline de la garde nationale de Mirecourt tenait une séance où comparaissaient un assez grand nombre de citoyens auxquels on reprochait d'avoir manqué à une revue obligatoire, sans avoir fourni de motifs d'excuse valables. MM. les capitaines commandant les compagnies avaient été convoqués à cette séance pour donner les renseignements demandés. A la suite de propos fort regrettables, échangés entre un de ces derniers et le commandant du bataillon, la séance fut troublée par une partie de l'auditoire, faisant entendre les cris les plus disparates : *Vive le roi! Vive la République!* auxquels se mêlèrent des paroles injurieuses à l'adresse du commandant. Le tumulte allant croissant, M. le président du conseil se vit dans la nécessité de requérir la force armée. Ce fut le seul moyen de rétablir l'ordre. On assure que de nombreuses démissions ont été remises à qui de droit. Le calme était rétabli avant l'arrivée de la gendarmerie.

Le premier volume des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi du 5 juillet 1844 vient d'être déposé à la bibliothèque d'Epinal.

L'orage du 20 juin dernier s'est fait sentir d'une manière désastreuse sur deux points opposés de l'arrondissement de Neufchâteau.

Le 5, la nommée Barbier (Françoise), âgée de 29 ans, demeurant chez sa mère à Doncières, se trouvant dans les champs, est morte d'une attaque d'épilepsie.

Le 5, le nommé Poirot (Jean-Nicolas), voiturier à Jussarupt, a été trouvé écrasé sous une pièce de bois qu'il déchargeait de sa voiture.

Le 5, on a pu remarquer sur la route de Landaville à Aulnois, 55 arbres qui bordent cette route, et qui ont été rompus par deux citoyens soupçonnés du fait.

Le 5, un vol d'argent et d'une pièce de toile et autres objets a été commis avec effraction au domicile et préjudice du sieur David (Romary), cultivateur à Rupt. Auteur inconnu.

A trois époques différentes, une somme de 50 fr. a été volée au domicile et préjudice du sieur Mansuy (Charles), cultivateur à Saint-Baslemont. Les soupçons tombent sur une personne qui connaît les usages de la maison.

Le 5, un vol de 84 fr. a été commis au domicile et préjudice du sieur Thomas, berger à Ville-sur-Illon. On n'a que des soupçons sur l'auteur de ce vol.

Le 5, un vol de 55 fr. a été commis au domicile et préjudice des époux Doron (Ambroise), manoeuvre à Moyenmont. Auteur inconnu.

Le sieur Brenet (Félix) s'est noyé jeudi dernier, à huit heures du soir, en se baignant dans la Moselle, à la hauteur de la promenade du Cours. Brenet, remplaçant militaire domicilié à Saulnot (Haute-Saône), doit sa mort à une imprudence presque toujours fatale : il sortait de table lorsqu'il voulut prendre un bain. Il n'a pu être sauvé, malgré les secours empressés qui lui furent portés par un nommé Pano, ancien militaire demeurant à Epinal.

Assemblée législative.

Séance du 8 juillet 1850.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN DUPIN, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures, le procès-verbal est lu et adopté.

L'assemblée adopte sans discussion un projet de loi

tendant à autoriser la ville de Beaune (Côte-d'Or) à contracter un emprunt.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'agriculture et du commerce un crédit de 50,000 fr. pour dépenses relatives à l'exposition de Londres.

LE CIT. SCHOELCHER demande si des surveillants seront placés pour veiller au transport des objets.

LE CIT. CHARLES DUPIN, rapporteur. Le gouvernement se chargera de surveiller les objets similaires expédiés; quand aux autres, chaque correspondant sera chargé de ce soin.

Le projet est adopté par 562 voix contre 48.

LE CIT. PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur les journaux. L'urgence a été demandée, il faut donc s'occuper de l'urgence.

LE CIT. ÉMILE DE GIRARDIN demande la parole pour un rappel au règlement. (Mouvement de curiosité).

L'orateur donne lecture de l'article 84 du règlement exigeant que chaque demande d'urgence soit précédée d'un exposé des motifs. Aujourd'hui on nous propose de discuter immédiatement après un seul rapport et sur le fonds et sur l'urgence, ce qui est contraire au règlement aussi bien qu'à la Constitution.

Il invoque l'autorité du cit. Dupin lui-même, qui a parlé en faveur des trois lectures dans la discussion de l'art. 41 de la Constitution, et demande qu'il soit fait deux rapports, l'un sur l'urgence, l'autre sur le fonds.

Le président rappelle que ce qui se fait aujourd'hui n'est que la continuation de précédents, et qu'il y a lieu à passer à l'ordre du jour.

LE CIT. MATHIEU (de la Drôme) a la parole sur l'urgence. L'orateur s'attache à démontrer qu'une loi aussi importante que celle en discussion doit être soumise au conseil d'Etat et passer par les trois lectures. Il rappelle l'urgence sur la loi de la presse en 1849, sur le droit de réunion, sur le suffrage universel, sur la dotation, en un mot sur tout ce qui touche aux libertés publiques. Lorsqu'on est dans cette voie, s'écrie l'orateur, on ne s'arrête plus en un jour, vous viendrez vous abriter sous cette Constitution que vous respectez si peu, afin de ne pas être emportés vous-mêmes au-delà des moyens de répression que vous croyez possibles.

LE CIT. ROUHER, ministre de la justice, monte à la tribune et dit : Lorsqu'on peut venir à cette tribune dire que le gouvernement viole la Constitution par la présentation d'un projet de loi, lorsqu'on peut venir discuter dans des termes aussi *violents* les mesures proposées par le pouvoir, il est suffisamment démontré que l'urgence est indispensable. (Hilarité sur tous les bancs).

LE CIT. JULES FAVRE monte à la tribune. Ce n'est pas sans un profond étonnement que j'entends le cit. ministre de la justice s'appuyer sur cette seule raison que l'orateur qui l'a précédé à la tribune a employé des expressions violentes. Il n'est pas possible d'être à la tête des affaires d'un grand pays et de pousser aussi loin la plaisanterie. (Hilarité générale).

L'orateur parlant des motifs du rapport dit : Ce n'est pas avec de semblables liens communs qu'on peut motiver des considérations d'urgence sur un sujet de cette gravité, et en vérité l'indigence de M. le rapporteur n'a pu être dépassée que par celle du ministre. (Rires d'approbation). Le spirituel orateur continue la critique du projet d'urgence au milieu de la plus vive attention.

LE CIT. CHASSELOUP-LAUBAT, rapporteur. La commission ne peut accepter le renvoi au conseil d'Etat, ce serait l'enterrement de la loi, et dans les circonstances où nous sommes, il importe que le projet soit adopté.

LE CIT. JULES FAVRE de sa place. Ce que vous ne voulez pas, c'est la lumière, dites-le tout de suite.

La commission se charge, lors de la discussion des articles, de justifier les mesures qu'elle propose.

LE CIT. ÉMILE DE GIRARDIN demande la parole.

De toutes parts. La clôture, la clôture!

La clôture est mise aux voix et adoptée.

On procède au scrutin de division sur l'urgence.

Votans..... 619.

Majorité absolue.. 310.

Pour..... 568.

Contre... 251.

L'urgence est adoptée.

LE CIT. MADIER DE MONTJAU est à la tribune; dans la première partie de son discours sur l'ensemble de la loi, cet orateur se livre à une analyse savante des dispositions du projet. Cette analyse trop longue amuse les membres de la droite. Toutes les énormités signalées par le citoyen Madier de Montjeau sont dans leurs intentions. Ils ne pensaient pas avoir si réussi, et l'orateur républicain les charmait en leur faisant la théorie de leurs espérances.

Mais lorsqu'après avoir cité Royer-Colard et Châteaubriand, après avoir opposé leurs paroles aux combinaisons hypocrites des vieux praticiens de la réaction, le

citoyen Madier de Montjeau a fait un appel aux légitimistes, il est entré dans la véritable discussion politique avec un bonheur de pensée et d'expression qui ont captivé l'attention de toute l'assemblée.

LE CIT. LÉO DE LABORDE, en réponse à ce discours, donne des explications loyales sur son attitude légitimiste.

LE CIT. ROUHER, ministre de la justice, débite en style pâteux, diffus et plattement ampoulé une longue exorde en faveur du projet de loi. Il se livre à ce propos un vrai réquisitoire contre le jury, contre lequel il promet une prochaine loi, puis il s'écrie : Depuis la révolution de février, dont M. Madier de Montjeau a fait l'éloge, et que je considère toujours comme une véritable catastrophe...

A ce mot une explosion de murmures se fait entendre; les interpellations les plus violentes se croisent des différents côtés de l'assemblée. (Le tumulte est à son comble.)

LE CIT. PRÉSIDENT. Le président seul rappelle à l'ordre!

A gauche : Eh bien! rappelez le ministre à l'ordre.

Le citoyen Rouher veut parler.

De nouveaux cris à l'ordre! à l'ordre! se font entendre.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je vous déclare positivement...

LE CIT. DANJOY. La clôture! la clôture!

Le citoyen Emile de Girardin monte à la tribune.

Les cris la clôture! la clôture! se font entendre de nouveau.

LE CIT. PRÉSIDENT met la clôture de la discussion aux voix.

La droite se lève en masse pour; tout le centre gauche se lève contre. La Montagne s'abstient.

La gauche crie : Vive la République!

Le président, au milieu de cette bruyante agitation et ne sachant probablement comment y mettre un terme, donne lecture de l'ordre du jour de demain, lève la séance et sort suivi des membres du bureau.

Séance du 9 juillet 1850.

La séance est ouverte à une heure un quart.

LE CIT. HECKEREN, un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal au milieu de la plus vive agitation.

LE CIT. CRÉMIEUX demande la parole sur le procès-verbal. (Rumeurs à droite). Il lit le *Moniteur* relatif à la partie de la séance précédente où le cit. Rouher, ministre de la justice, est venu déplorer la catastrophe de février. (Le cit. Tascheran interrompt au milieu du bruit).

LE CIT. CRÉMIEUX. Ce n'est pas à vous que je m'adresse, M. Tascheran, et vous, M. le président, c'est ainsi que vous protégez la liberté de la tribune. (Le tumulte le plus violent couvre la voix de l'orateur). Et ce n'est que lorsque le silence s'est difficilement rétabli que M. Crémieux peut lire une protestation couverte de près de deux cents signatures des membres de la montagne et de la gauche contre l'insulte faite à la révolution de février par le ministre Rouher. (Voir plus haut cette protestation).

Le président met le procès-verbal aux voix, il est adopté.

Tout l'intérêt de la séance se concentre ensuite dans le discours de M. Victor Hugo. Impossible de mieux flétrir la loi qui cherche à étouffer le développement de l'esprit humain que lorsque l'orateur s'écrie : Autrefois on brûlait les écrits, mais les bourreaux ne les salissaient pas; les livres n'étaient pas souillés par le fisc.

Intérieur.

— Le *prince président*, comme on l'appelle dans certains journaux, a voulu assister à l'ascension du ballon du Champ-de-Mars. La voiture est arrivée par les hauteurs du Trocadéro (ancien château du Roi de Rome). La foule était nombreuse; aussi cette apparition a-t-elle fait une certaine sensation, mais pas un cri n'a salué l'hôte richement doté de l'Élysée, et de tous côtés nous voyions les curieux détournant la tête en disant : « Oh! ce n'est que le président. »

Budget de 1851. — On a distribué lundi le rapport de M. Berger sur le budget de 1851 pour le chapitre des dépenses.

Les dépenses ordinaires sont fixées par la commission à la somme de..... 1,540,677,400 fr.

Et les dépenses extraordinaires à..... 65,891,558

Ensemble..... 1,406,568,978 fr.

Dans ce total, la dette publique figure pour 591 millions.

Le ministère de la guerre pour..... 505 millions,

Et les frais de perception et régie pour... 149 millions.

Primes à l'exportation des vins, eaux-de-vie et liqueurs fabriqués en France. — M. Lequien a déposé son rapport sur la proposition de M. de Chastillon. Le rapporteur conclut, au nom de la 1^{re} commission d'initiative parlementaire, au rejet de la prise en considération.

— Il y a eu ce matin conseil des ministres. On a agité la question de prorogation. — Le gouvernement demandera deux mois de vacances pour l'assemblée.

— L'arconaute, M. Poitevin, est descendu sain et sauf hier soir avec son cheval à Grisy, près Forie comte Robert. On assure qu'en passant, son cheval broutait paisiblement la cime des arbres séculaires qui sont dans la forêt du pays. C'est une curieuse expérience et dont le résultat a été un beau succès pour M. Poitevin et pour son cheval, pour lequel il demandera comme ce personnage du *Brasseur de Preston*, le grade de général.

— M. de Montalembert accuse le ministère piémontais d'être impie, voltairien, démagogue. Le *Risorgimento* défend son ministère contre « les habiles calomnies des ultra-révolutionnaires. »

Le *Risorgimento* ne fait pas attention qu'il vient en aide en France, aux calomnies dirigées par la réaction contre l'Italie. Ne dit-il pas aujourd'hui que « la plupart des maires ont été nommés sous le gouvernement de Ledru-Rollin. » Cela est aussi vrai, qu'il est vrai que M. d'Azéglio et le *Risorgimento* sont jacobins.

Extérieur.

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin, 5 juillet :

Voici une nouvelle sûre et importante. M. de Bernstorff a été chargé de faire savoir officiellement à Vienne, que l'Autriche ayant demandé la suspension de l'Union en échange de toute concession ultérieure, les négociations confidentielles devraient être considérées comme rompues. On ne traiterait plus du tout pour le moment la question de l'intérin. Mais si l'Autriche, par l'intermédiaire de la conférence de Francfort, que la Prusse regarde comme une réunion libre, voulait faire des propositions touchant l'organisation définitive (et non plus intérimaire) de la fédération plus large, et les faire connaître ensuite directement de Vienne à Berlin, la Prusse, c'est-à-dire le collège des princes, prendrait en considération ces propositions de l'Autriche.

— Le collège des princes a décidé la prolongation, pour trois mois, du pouvoir exécutif provisoire de l'Union.

— Le 29 juin il y a eu à Laugenslingen (localité enclavée dans le Wurtemberg et appartenant au territoire de Hohenzollern) une rixe entre quelques paysans wurtembergeois et les soldats de la garnison prussienne; ces derniers ayant été assaillis à coups de pierre, firent usage de leurs armes et plusieurs paysans furent blessés assez grièvement.

— On se rappelle qu'à la suite de la soumission de Gorze, le comte Edmond Zéchy avait intenté une poursuite judiciaire contre le général hongrois qu'il accusait de meurtre sur la personne de M. Eugène Zéchy, son frère, exécuté sous le gouvernement révolutionnaire. Tous les journaux de Vienne annoncent qu'à la demande personnelle de l'empereur, le comte Edmond Zéchy a suspendu les poursuites.

ITALIE. Turin, 5 juillet. — La gauche a proposé la réduction de l'emprunt aux limites du strict nécessaire. Dans la discussion soulevée à ce sujet par M. Cabella, le président du conseil, M. d'Azéglio, a protesté du dévouement du roi au statut, et a promis que le Piémont persisterait dans la politique constitutionnelle où le dirige l'alliance de lord Palmerston.

ROME, 28 juin. — Les cardinaux sont heureux au-delà de toute expression de la barbarie du Bourbon de Naples contre les malheureux prisonniers; un d'eux a dit : « Les Autrichiens n'ont pas l'énergie, la loyauté du roi de Naples; ah! s'il était le maître de l'Italie! » Véritablement ces hommes-là, si on réfléchit bien, travaillent pour notre indépendance et notre liberté. — La madone de Rimini a été une excellente école pour le peuple.

PÉNINSULE IBERIQUE. MADRID. — La *Patria* est saisie de nouveau.

— Plusieurs jeunes gens ont été arrêtés; on les accuse d'avoir formé un centre de propagande socialiste.

VARIÉTÉS.

La République et la Monarchie.

AUX CULTIVATEURS.

En s'y prenant de biais avec nous autres qui n'entendons malice à rien, on peut nous ôter pour un temps nos libertés et nos écus, et nous faire voir trouble en plein midi; mais ce que l'on ne peut pas nous ôter, c'est la mémoire. Les choses que nos aïeux racontaient à nos pères, et qu'ensuite nos pères nous ont racontées à leur tour quand nous étions jeunes, restent dans la tête et n'en sortent jamais. Ainsi, sans que cela paraisse, nous connaissons beaucoup d'histoires de l'ancien régime, des unes et des autres assez pour ne point le regretter, plus qu'il n'en faut pour lui garder une dent. On est donc fort mal venu à nous en dire du bien par le temps qui court.

Pour qui donc nous prend-on? Est-ce que nous n'avons pas sous les yeux, dans nos villages, des ruines de châteaux, des ruines d'abbayes, des pans de murs crénelés, des vieillards cassés en deux et qui s'en vont? Est-ce que les pierres et les hommes de ce temps-là n'en savent point et n'en disent point autant que les livres? Est-ce que la première révolution n'a pas été

notre nid, à nous autres? Est-ce que la petite propriété ne sort pas de là? Est-ce que nos lopins de terre n'ont pas été découpés, il y a une soixantaine d'années, dans des domaines à perte de vue, découpés et pavés?

Sans cette révolution, que serions-nous? Pas grand-chose, moins que des hommes, peut-être pis que des bêtes. Rien que d'y songer le froid court sous la peau. Les deux tiers des paysans qui ont une chaumière à eux et un coin de terre autour, les doivent à la révolution. Supprimez-la dans votre pensée, et le paysan ne s'appartient plus. Il redevient la chose du seigneur, il retombe dans la clientèle forcée du four banal, du moulin banal, il acquitte la corvée, il paie la dime, il fait la courbette sous l'œil du maître, il se dégrade, il s'abrutit.

Apprendre aux gens des campagnes à détester la révolution, c'est apprendre aux fils à détester leur mère. Allez, ils le savent bien à cette heure; aussi, vous aurez beau leur glisser des calineries dans l'oreille, et leur servir de l'arsenic roulé dans du sucre, ce sera peine perdue. Pour eux, un résultat est acquis, c'est que le présent vaut mieux que le passé, c'est que la liberté vaut mieux que la servitude, c'est qu'ils ont le droit de lever la tête en marchant et de regarder en face le premier venu. N'essayez pas de leur prouver le contraire.

Du premier jusqu'au dernier, nous commençons à comprendre que la République a été imaginée tout exprès pour nous autres. On a causé de la chose en ramassant les foins, on en causera pendant moisson et aussi pendant vendange, et plus on ira, mieux on comprendra.

Avec la République et un grain de bon sens dans la tête, nous pouvons tout. Nous pouvons avoir la majorité dans l'assemblée, et avec la majorité le crédit, l'enseignement gratuit, la justice gratuite, le bien-être par l'association et la vraie proportionnalité de l'impôt, sans compter le reste.

Avec la monarchie, médaille retournée, jambes en l'air et tête en bas, le fond de notre panier se crève et nos libertés passent. La monarchie, c'est le règne des écus, forcément, fatalement; c'est l'intérêt à cinq, à dix, à tout ce que vous voudrez; c'est l'usure, l'expropriation du sol et ce qui s'ensuit. Ne sait-on pas que des territoires entiers, des villages entiers n'appartiennent déjà plus à ceux qui les ont cultivés ou habités de père en fils? Ne sait-on pas ce qui se passe en Alsace, en Lorraine et un peu partout? Ne sait-on pas enfin que ces malheureux qui s'embarquent au Havre pour l'Amérique, que ces malheureux qui traînent leurs petits enfants, leur dernier cheval et leur dernière charrette sur nos grandes routes, ont eu, pour la plupart du moins, un abri sur cette terre, un champ au soleil, et que l'usure les a chassés de ce champ et de cet abri pour en faire, ici des émigrants, là des bohémiens!

Aurions-nous aujourd'hui ce spectacle de misère si nous avions eu sous la monarchie de l'argent ou du papier à 2 ou 3 pour 100? Aurions-nous de mauvaises récoltes si le bon Dieu ne nous envoyait parfois des contre-temps? Le capital tient à la monarchie parce qu'elle lui accorde ses coudees franches; le travail tient à la République parce qu'elle seule lui permettra de se tirer honnêtement d'affaire. Ce sont deux intérêts en lutte, deux chevaux se chicanant au râtelier, parce que l'un n'est jamais rassasié, tandis que l'autre ne mange pas même à son appétit; parce que l'un prend trop de ventre, tandis que les os de l'autre marquent sous la peau.

Croyez-vous, de bonne foi, que nous en serions où nous en sommes si, dès le commencement de la République, nous avions vu clair dans nos comptes et si nous n'avions tout bonnement tendu l'aile à qui voulait de nos plumes? Non, vous ne le croyez pas et vous avez raison.

Que voulez-vous? quand on ne sait, on ne sait. On est longtemps jeune. Ah! si c'était à refaire dans nos campagnes! il ne retournerait plus de la même carte; la mouche ne donnerait plus de la tête dans la même toile. Mais enfin, comme nous disons, nous autres, ce qui était écrit était écrit, ce qui est fait est fait. Sans rancune, et partie remise.

A présent, dans nos villages, on n'accuse plus la République des misères du temps; on ne dit plus qu'elle est fautive; on ne lui reproche plus d'avoir fait le mal des gens; on se reproche au contraire d'avoir fait celui de la République, après avoir prêté l'oreille aux mensonges débités sur son compte. Et une fois la conversation engagée, on se questionne, on travaille de la tête; on se demande ce que l'agriculture aurait à gagner avec un roi, avec un empereur, et on finit par convenir qu'elle aurait tout à perdre.

C'est clair comme le jour; et puis n'avons-nous pas des exemples sous les yeux. Ainsi, en Angleterre, il y a une monarchie, une reine, des seigneurs, Dieu merci, et pas de rouges bien turbulents. Or, d'après l'Evangile

de nos royalistes, les cultivateurs devraient être heureux comme le poisson dans l'eau. Nulle part, la terre n'est mieux cultivée; les denrées y poussent à faire plaisir, drues et foncées; les récoltes donnent à faire craquer les planchers; c'est un vrai jardin que ce pays-là; c'est à faire envie à notre Flandre. Les fermes sont charmantes, les laboureurs ne prennent pas le temps de lever le dos; la politique ne leur tourne point la tête; M. de Vatimesnil en serait content. Eh bien! sans que l'on s'en doute, les hommes de là-bas sont plus à plaindre que les hommes d'ici.

Le sol est aux seigneurs comme autrefois chez nous. Les seigneurs le louent à de gros fermiers, à des marchands de culture qui, à leur tour, traitent à forfait avec le prolétaire des champs. Avec cette manière de mener les choses, celui qui ne fait pas œuvre de ses dix doigts tire, haut la main, son épingle du jeu; celui qui entreprend en gros joint un peu plus que les deux bouts, celui qui sue toute la sainte journée ne gagne de quoi manger à son appétit qu'en moisson et en fauchaison. Autrement, de la peine à rompre ses bretelles et pas d'eau à boire. Voilà le bonheur dont jouissent sous une royauté, sous des seigneurs, les millions de cultivateurs de la Grande-Bretagne. Ceux qui font pousser le grain n'en ont pas à mettre sous la dent, ceux qui entretiennent les châteaux sont logés à faire frémir.

Ce n'est pas tout: l'on a découvert là-bas, toujours dans le pays de la royauté et des seigneurs, qu'il y aurait avantage à remplacer les terres labourées parce que nous appelons, nous autres, des pâtures et des embouchés; qu'il y aurait avantage pour le propriétaire à fabriquer moins de blé et plus de viande. Où vivait misérablement un manœuvre, on amène donc aujourd'hui un mouton ou un bœuf; la bête chasse l'homme, elle rend plus que lui. Que s'ensuit-il? c'est que l'homme, ainsi chassé de la ferme et du pâturage, va dans les villes, dans l'atelier, où il offre ses bras au grand rabais, pour presque rien, pour ce que l'on veut bien lui donner, de façon que les salaires tombent et que les gens meurent de faim. Demandez donc à nos paysans de France si, à ce compte-là, ils préféreraient une royauté à une République.

Ce qui nous a permis de vivre sans avoir trop à nous plaindre, depuis la première révolution, c'est le bien qu'elle nous a donné. Nous avons mangé là-dessus. Maintenant, le râtelier est vide, capital et rente, tout y a passé ou tout y passe. La terre quitte le cultivateur et s'en va au capitaliste; la propriété change de maître; tel qui a l'air d'avoir des biens en propre, n'est plus que fermier; tel qui a l'air de s'appartenir ne s'appartient déjà plus. Donnez-nous une royauté quelconque, et dans dix ans les cultivateurs français seront descendus aussi bas que ceux de l'Angleterre.

Maintenant, si bon vous semble, proposez à nos populations des campagnes tout autre régime que le régime républicain, et vous verrez comme votre proposition sera reçue.

P. JOIGNEAUX,
Représentant du peuple.

BOURSE DU 9 JUILLET 1850.

3 p. 0/0 comptant... 57 50
3 p. 0/0 comptant... 93 50

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉLIN.

ANNONCES.

LA

RÉPUBLIQUE

UNIVERSELLE

REVUE MENSUELLE.

Adresser, franco, à l'ordre de M. GUIBERT, rue de Seine-Saint-Germain, 15, à Paris, un mandat sur la Poste de 3 francs pour un an, ou 1 fr. 50 cent. pour 6 mois.

M. PRADIÉ, Représentant du Peuple, Directeur de la Revue, est chargé de la surveillance de l'Administration.

PURGATIF BARÉ. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 3 fr. Rob, 5 fr.

Remiremont, Imp. et Lith. Mougin.